

Arrondissement de Brompton (tous types d'activités de l'arrondissement) <ul style="list-style-type: none"> • Comité Fêtes des Neiges • Comité Fête Nationale • Comité Fête de la rentrée 	Gratuit en tout temps *Selon la disponibilité de la salle * En dehors des heures d'ouverture un tarif additionnel pour l'ouverture et la fermeture de portes et de surveillance peut s'appliquer
Services municipaux et paramunicipaux (tous types d'activités) <ul style="list-style-type: none"> • Commerce Sherbrooke (mis à part le projet Cœur de Brompton) • Destination Sherbrooke 	Gratuit sur les heures d'ouvertures de la Maison des arts * Tarif privilégié en dehors des heures d'ouverture * En dehors des heures d'ouverture un tarif additionnel pour l'ouverture et la fermeture de portes et de surveillance peut s'appliquer
Organisme admis résident : <ul style="list-style-type: none"> • Comité du Patrimoine de Brompton 	4 locations gratuites dans l'année d'une durée de 4h chaque. Après ces 4 locations, le tarif privilégié s'applique * En dehors des heures d'ouverture un tarif additionnel pour l'ouverture et la fermeture de portes et de surveillance peut s'appliquer
Organismes admis de l'arrondissement ou de la Ville de Sherbrooke: Aréna Philippe Bergeron, Cercle de Fermières Féd. 8 cercle 33, Chevaliers de Colomb du conseil 6849, Club de l'âge d'or l'Écho, Club optimiste de Bromptonville, Comité du patrimoine de Bromptonville, Groupe scout geyser de Bromptonville, Jeunesse active de Brompton, la Place des jeunes l'Intervalle, le Comité arts et culture de Brompton, les Amis de la bibliothèque, les loisirs de Notre-Dame-Des-Mères, Service d'entraide Bénévole de Brompton, Surveillance de quartier, projet Cœur de Brompton.	2 locations gratuites dans l'année d'une durée de 4h chaque. Après ces 2 locations, le tarif privilégié s'applique. * En dehors des heures d'ouverture un tarif additionnel pour l'ouverture et la fermeture de portes et de surveillance peut s'appliquer
<ul style="list-style-type: none"> • Citoyens résidents • Organismes à but non lucratif admis ou non admis par la Ville de Sherbrooke • Partenaires de la Ville de Sherbrooke et/ou de la MACB • Institutions, ministères, organismes paragouvernementaux, institutions privées (tous les types d'activités SAUF les activités commerciales) • Artistes proposant une activité en lien avec notre mission 	Tarif privilégié / Activités non-lucratives * En dehors des heures d'ouverture un tarif additionnel pour l'ouverture et la fermeture de portes et de surveillance peut s'appliquer
<ul style="list-style-type: none"> • Citoyens résidents • Organismes à but non lucratif non admis par la Ville de Sherbrooke • Partenaires de la Ville de Sherbrooke et/ou de la MACB • Institutions, ministères, organismes paragouvernementaux, institutions privées 	Tarif privilégié / Activités lucratives * En dehors des heures d'ouverture un tarif additionnel pour l'ouverture et la fermeture de portes et de surveillance peut s'appliquer
<ul style="list-style-type: none"> • Citoyens non-résidents ou organisations/entreprises non-partenaires ou non-admis par la Ville de Sherbrooke ou hors Sherbrooke 	Tarif régulier

SPÉCIFICATION SUR LA LOCATION ET LA TARIFICATION

- En tout temps, la priorité est accordée à la programmation en cours de la Maison des arts et de la culture de Brompton. Dans certains cas, selon l'exposition en cours, une location pourrait être impossible ou encore avoir certaines restrictions;
- En aucun cas, les locataires ne peuvent déplacer les socles ou les œuvres ou encore intervenir sur les œuvres des artistes exposés. Seule la personne responsable du lieu peut exécuter ces tâches. Vous seriez responsable de défrayer les coûts si cette condition n'est pas respectée et qu'une œuvre est endommagée;
- Facturation minimale de 4 heures;
- Des frais supplémentaires d'ouverture et de fermeture de porte et des frais de surveillance s'appliquent en dehors des heures d'ouvertures régulières de la Maison des arts et de la culture de Brompton
- Pour une location couvrant une période de 10 semaines et plus par année par le même locataire, un tarif différent pourra être négocié;
- Les tarifs mentionnés sont avant taxes. Veuillez prendre en compte que les taxes s'ajoutent au prix final.

**Grille d'accessibilité et de réservation des salles
De la Maison des arts et de la culture de Brompton**

TARIFICATION			
Tarification de location de salle	Tarif privilégié / Activités non-lucratives	Tarif privilégié / Activités lucratives	Tarif régulier
\$ / heure	35 \$ / h (4h minimum)	40 \$ / h (4 h minimum)	45 \$ / h (4 h minimum)
Personnel sur place	30 \$ / h	30 \$ / h	30 \$ / h
Frais d'administration	10 \$		
Aménagement physique (Applicable s'il y a lieu. Selon demande spécifique du locataire)			
Installation et démontage de la salle	50\$ minimum	50\$ minimum	50\$ minimum
Aménagement particulier	à discuter	à discuter	à discuter
Équipement – matériel (optionnel)			
Projecteur (1)	30 \$ / location	30 \$ / location	30 \$ / location
Chevalet (1)	5 \$ chacun / location	5 \$ chacun / location	5 \$ chacun / location
Écran portatif (1)	8 \$ / location	8 \$ / location	8 \$ / location
Haut-parleur (2)	15 \$ / location	15 \$ / location	15 \$ / location
Micro sans fil (1)	10 \$ / location	10 \$ / location	10 \$ / location
Tables (nappe non incluse)	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Nappe (maximum 4)	10 \$ chacune / location	10 \$ chacune / location	10 \$ chacune / location
Rallonge électrique	5 \$ chacune / location	5 \$ chacune / location	5 \$ chacune / location
Socles (cubes blancs)	5 \$ chacun / location	5 \$ chacun / location	5 \$ chacun / location
Vestiaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Chaises	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Verres à vin (30 verres de disponibles. gratuit si le locataire les lave)	20\$	20\$	20\$
Accès à la cuisine (Frigo, poêle, micro-onde, cafetière)	Gratuit	Gratuit	Gratuit

- Veuillez prendre en compte que les taxes s'ajoutent au prix final. -